

**Jean Lombard**, *La Pratique, le discours et la règle. Hippocrate et l'institution de la médecine*, Paris, L'Harmattan, coll. « Hippocrate et Platon, Études de philosophie de la médecine », 2015, 164 p., 16,50 €.

189

Jean Lombard affirme résolument, dans ce nouveau volume consacré à la médecine grecque, le caractère « inaugural » et « créateur », de la médecine hippocratique. Malgré les limites reconnues aux savoirs médicaux anciens (p. 21), la rupture qu'a constituée par rapport à eux l'anatomo-pathologie du XIX<sup>e</sup> siècle (p. 23), « la médecine antique donne à voir le matin de la médecine [...] et elle s'offre comme l'avènement d'une origine » (p. 27). C'est la thèse majeure de l'étude, reformulée ensuite : la médecine grecque se constitue comme une première activité rationnelle de soin, c'est-à-dire comme *technè* (la notion est discutée pp. 30 sq au moyen de rapprochements avec Platon). Cette « invention » hippocratique, cette « institution » d'une nouvelle forme de médecine, qui annonce et porte en germe la médecine moderne se définit, selon J. L., par la conjonction « d'une praxis (exercice de l'art), d'un *logos* (c'est-à-dire un espace discursif, une rationalité de cet art) et d'un *éthos*, une règle de l'art » (p. 46). Ces trois éléments constitutifs de l'art hippocratique sont étudiés successivement.

190

Dans son troisième chapitre, J. L. analyse certaines des innovations de la *praxis* médicale. Le colloque singulier

avec le malade (pp. 56 sq) offrirait une collaboration du médecin et du patient permettant une meilleure « observation » des faits pathologiques. Cette pratique s'inscrirait plus généralement dans un art médical caractérisé par « une intensité du voir et du décrire » (p. 59). J. L. n'hésite pas à parler d'une démarche médicale d'« esprit positif » et « toujours entièrement d'observation » (p. 64). Le pronostic serait alors, non pas « le simple alibi savant d'une inaction contrainte » (p. 65), mais le fruit de l'observation et le moyen d'un progrès de la thérapeutique. On trouve un point de vue différent sur l'observation médicale chez Volker Langholf, qui démontre qu'elle est bien souvent subordonnée à des spéculations arithmétiques (*Medical Theories in Hippocrates : Early Texts and the « Epidemics »*, De Gruyter, 1990). L'élaboration patiente de médications adaptées est aussi, d'après J. L., un trait saillant de cette « envolée » de l'art médical que donne à voir la Collection hippocratique.

191

Le quatrième chapitre s'intéresse ensuite à l'avènement d'une rationalité médicale hippocratique. Cette exigence conceptuelle nouvelle se manifeste d'abord chez les médecins par une réflexion précise sur la causalité (pp. 83 sq). La notion de crise a une place centrale parmi les concepts élaborés par les médecins pour penser le déroulement ordonné de la maladie. J. L. rappelle sa proximité avec le *kairos* : ces deux « concepts médicaux sont institués dans un face à face inaugural avec le devenir » (p. 91). La réflexion sur la « nature » que mènent les médecins est comparée à celle des philosophes de leur temps, Platon et Aristote (pp. 92 sq). La « théorie des humeurs » déjà visible dans la *Collection hippocratique* avant Galien,

semble à J. L. un dernier élément à verser au dossier du « rationalisme hippocratique » (p. 104).

192

Un dernier chapitre est consacré à « l'invention de l'éthique », la dernière des trois innovations hippocratiques majeures que dégage J. L. L'activité « professionnelle » du médecin, pour la première fois dans l'histoire, serait alors dirigée par « des idéaux et des valeurs ». L'auteur démontre l'existence d'un souci éthique dans des traités hippocratiques antérieurs au fameux *Serment*. Ce dernier texte, quant à lui, ne prescrit pas simplement une « déontologie » mais institue un engagement personnel du médecin dans une réflexion éthique, conçue comme un questionnement permanent sur des valeurs en vue du choix raisonné (pp. 114 sq). Après une analyse de la structure du texte (pp. 122 sq), J. L. discute l'article 4, qui condamne l'usage de remèdes donnant la mort ou abortifs : les médecins opéreraient là une « rupture éclatante » avec les mœurs alors dominantes et permettraient l'avènement d'une nouvelle exigence éthique (p. 128). La fin de l'ouvrage s'oriente alors nettement vers la discussion de questions qui sont celles de la pratique médicale contemporaine. La notion d'euthanasie est ainsi confrontée à des textes philosophiques grecs ou des textes de la *Collection hippocratique* (pp. 136-137). L'auteur plaide avec vigueur pour l'apport qui peut être celui de la médecine grecque dans les réflexions les plus actuelles de l'éthique médicale, et appelle plus largement à relire les textes scientifiques et philosophiques de l'Antiquité qui ont « offert par avance à la modernité une idée positive du droit de mourir et du devoir de laisser mourir puis par extension de faire mourir » (p. 141).

**Vivien Longhi**